

**MUSÉE DE LA GASPÉSIE**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 DÉCEMBRE 2021**

**MUSÉE DE LA GASPÉSIE**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 DÉCEMBRE 2021**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 20
Renseignements complémentaires	21 - 23

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Musée de la Gaspésie

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée de la Gaspésie (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux soldes de fonds.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Samuel Boulay, CPA, SENC*

Par Chantal Samuel, CPA auditrice, CA

Gaspé  
Le 24 mars 2022

 CPA  
SENC

**PRODUITS ET CHARGES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

			2021	2020
	Fonds d'immo- bilisations	Fonds d'adminis- tration		
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Exploitation et administration				
(annexe A)	-	895 249	895 249	833 569
Boutique (annexe B)	-	100 779	100 779	56 680
Magazine Gaspésie (annexe C)	-	115 869	115 869	108 940
Archives - Fonctionnement				
(annexe D)	-	54 661	54 661	49 866
Subvention d'intérêts - Ministère de la Culture et des Communications du Québec	69 861	-	69 861	72 480
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	231 485	-	231 485	223 051
	<b>301 346</b>	<b>1 166 558</b>	<b>1 467 904</b>	<b>1 344 586</b>
<b>Charges</b>				
Exploitation et administration (annexe E)	-	895 692	895 692	655 951
Boutique (annexe F)	-	91 689	91 689	41 085
Magazine Gaspésie (annexe G)	-	100 687	100 687	99 347
Archives - Fonctionnement (annexe H)	-	55 897	55 897	47 543
Intérêts sur la dette à long terme	84 523	-	84 523	72 655
Amortissements (annexe I)	360 595	-	360 595	302 611
	<b>445 118</b>	<b>1 143 965</b>	<b>1 589 083</b>	<b>1 219 192</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(143 772)</b>	<b>22 593</b>	<b>(121 179)</b>	<b>125 394</b>

**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

			2021	2020
	Fonds d'immobilisations	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>991 613</b>	<b>1 370 281</b>	<b>2 361 894</b>	<b>2 236 500</b>
Excédent (insuffisance des produits par rapport aux charges)	(143 772)	22 593	(121 179)	125 394
Virement interfonds (note 4)	300 134	(300 134)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 147 975</b>	<b>1 092 740</b>	<b>2 240 715</b>	<b>2 361 894</b>

**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	2021		2020	
	Fonds d'immo- bilisations	Fonds d'adminis- tration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Encaisse	-	213 931	213 931	451 048
Placements garantis liés aux marchés, échéant en février 2022	-	300 629	300 629	-
Placements temporaires, 3,583 %, échéant en octobre 2021	-	-	-	600 000
Débiteurs (note 5)	-	242 739	242 739	195 070
Frais payés d'avance	-	5 336	5 336	2 997
Stocks	-	11 361	11 361	12 619
Encaissements de l'effet à recevoir	198 448	-	198 448	191 907
	<b>198 448</b>	<b>773 996</b>	<b>972 444</b>	<b>1 453 641</b>
Placements garantis liés aux marchés, échéant en février 2025	-	250 612	250 612	551 241
Placements temporaires, 1,15 %, échéant en octobre 2031	-	600 000	600 000	-
Effet à recevoir (note 6)	1 724 649	-	1 724 649	1 922 990
Immobilisations corporelles (note 7)	5 376 652	-	5 376 652	5 006 697
Immobilisations incorporelles (note 8)	27 741	-	27 741	3 539
	<b>7 327 490</b>	<b>1 624 608</b>	<b>8 952 098</b>	<b>8 938 108</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Créditeurs (note 10)	-	90 441	90 441	69 826
Produits reportés	-	397 885	397 885	329 326
Versement sur la dette à long terme	240 928	-	240 928	234 387
	<b>240 928</b>	<b>488 326</b>	<b>729 254</b>	<b>633 539</b>
Dette à long terme (note 11)	2 064 689	28 042	2 092 731	1 964 792
Produits reportés	-	15 500	15 500	15 500
Apports reportés (note 12)				
Afférents aux immobilisations	3 873 898	-	3 873 898	3 962 383
	<b>6 179 515</b>	<b>531 868</b>	<b>6 711 383</b>	<b>6 576 214</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Investi en immobilisations	1 147 975	-	1 147 975	991 613
Non grevé d'affectations	-	1 092 740	1 092 740	1 370 281
	<b>1 147 975</b>	<b>1 092 740</b>	<b>2 240 715</b>	<b>2 361 894</b>
	<b>7 327 490</b>	<b>1 624 608</b>	<b>8 952 098</b>	<b>8 938 108</b>

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



**MUSÉE DE LA GASPÉSIE****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Page 8

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(121 179) \$	125 394 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	353 973	295 535
Amortissement des actifs incorporels	6 622	7 076
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(231 485)</u>	<u>(223 051)</u>
	7 931	204 954
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>40 424</u>	<u>6 403</u>
	<u>48 355</u>	<u>211 357</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	-	(1 241)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(723 928)	(366 256)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(30 824)	-
Encaissement de l'effet à recevoir	<u>191 800</u>	<u>187 079</u>
	<u>(562 952)</u>	<u>(180 418)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme	368 760	84 282
Remboursement de la dette à long terme	(234 280)	(187 079)
Apports reportés afférents aux immobilisations	143 000	347 859
Produits reportés	<u>-</u>	<u>(323 000)</u>
	<u>277 480</u>	<u>(77 938)</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(237 117)</b>	<b>(46 999)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b><u>451 048</u></b>	<b><u>498 047</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b><u>213 931</u> \$</b>	<b><u>451 048</u> \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée est exempté de tout impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour des dons de bienfaisance.

Le musée collige et conserve tous les ouvrages et documents pouvant servir à l'histoire de la Gaspésie; il étudie et fait connaître l'histoire régionale; il opère un musée régional d'histoire et d'ethnologie et publie une revue d'histoire. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Instruments financiers

Musée de la Gaspésie évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des frais payés d'avance, des stocks et des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

De plus, l'organisme retire des produits de la vente de magazine et de boutique ainsi que de services d'archives. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Archives et collections

La collection permanente du Musée se compose de peintures, d'archives, de sculptures, de dessins et estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les archives et collections reçus à titre de dons sont comptabilisées à la leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Enseignes	10 %
Aménagement d'exposition	10 %
Équipement et outillage	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique	30 %

### Immobilisations incorporelles

L'actif incorporel amorti est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Site Web	20 %

## 3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(47 669) \$	(69 952) \$
Stocks	1 258	6 293
Frais payés d'avance	(2 339)	27 148
Créditeurs	20 615	6 604
Produits reportés	<u>68 559</u>	<u>36 310</u>
	<u>40 424 \$</u>	<u>6 403 \$</u>

**4. VIREMENTS INTERFONDS**

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées de 300 134 \$ ont été transférées du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de rembourser les sorties nettes du fonds relatives aux immobilisations (37 668 \$ transférées du fonds d'immobilisations au fonds d'administration en 2020).

**5. DÉBITEURS**

	2021	2020
Clients	18 380 \$	48 945 \$
Taxes de ventes à recevoir	21 041	19 278
Intérêts courus	98 550	98 583
Subventions gouvernementales à recevoir	<u>104 768</u>	<u>28 264</u>
	<u>242 739 \$</u>	<u>195 070 \$</u>

**6. EFFET À RECEVOIR**

Au cours de l'exercice 2008-2009, l'organisme a conclu une entente avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le projet d'agrandissement. Cette entente prévoit des modalités de garantie de financement de sommes maximales de 3 750 000 \$. De plus, le ministère s'engage à effectuer les versements des subventions selon les échéanciers en capital et intérêts de remboursement du prêt à long terme contracté par l'organisme.

	2021	2020
Effet à recevoir, 3,38 %, encaissable par versements semestriels de 130 830 \$, capital et intérêts, renouvelable en 2025	1 923 097 \$	2 114 897 \$
Encaissements à court terme de l'effet à recevoir	<u>198 448</u>	<u>191 907</u>
	<u>1 724 649 \$</u>	<u>1 922 990 \$</u>

Les encaissements de l'effet à recevoir au cours des quatre prochains exercices s'élèvent à 198 448 \$ en 2022, 205 212 \$ en 2023, 212 207 \$ en 2024 et 108 801 \$ en 2025.

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	17 997 \$	- \$	17 997 \$	17 997 \$
Bâtiment	7 684 969	3 854 873	3 830 096	3 946 222
Aménagement d'exposition	2 040 012	679 693	1 360 319	869 645
Enseignes	232 822	193 746	39 076	20 463
Équipement et outillage	543 067	507 187	35 880	44 850
Équipement informatique	204 744	139 076	65 668	78 340
Mobilier et agencements	107 744	101 488	6 256	7 820
Oeuvres d'art	21 360	-	21 360	21 360
Aménagement de terrain	6 950	6 950	-	-
Promenade-Amphithéâtre	276 830	276 830	-	-
Stationnement	500 383	500 383	-	-
	<u>11 636 878 \$</u>	<u>6 260 226 \$</u>	<u>5 376 652 \$</u>	<u>5 006 697 \$</u>

## 8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	<u>30 824 \$</u>	<u>3 083 \$</u>	<u>27 741 \$</u>	<u>3 539 \$</u>

## 9. EMPRUNT BANCAIRE

Le dépôt à terme, au montant de 600 000 \$, est affecté de 225 000\$ à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 225 000 \$, porte intérêt au taux de 2,45 %. Au 31 décembre 2021, l'emprunt bancaire était inutilisé.

## 10. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	41 245 \$	26 562 \$
Salaires et vacances	31 236	25 769
Sommes à remettre à l'état	<u>17 960</u>	<u>17 495</u>
	<u>90 441 \$</u>	<u>69 826 \$</u>

## 11. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Effet à payer, 4,75 %, garanti par une hypothèque mobilière universelle comprenant une hypothèque principale au montant de 425 000\$ plus une hypothèque additionnelle de 20 % grevant l'universalité des biens meubles, présent et futurs, corporels et incorporels, remboursable par versements mensuels de 3 540 \$ en capital plus les intérêts, échéant en décembre 2030	382 520 \$	56 240 \$
Effet à payer, 3,38 %, garanti par le gouvernement provincial, remboursable par versements semestriels de 130 830 \$, capital et intérêts, renouvelable en 2025	1 923 097	2 114 897
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, au taux de 0 %, sans versement, échéant le 31 décembre 2023 <sup>(a)</sup>	<u>28 042</u>	<u>28 042</u>
	2 333 659	2 199 179
Portion à court terme de la dette à long terme	<u>240 928</u>	<u>234 387</u>
	<u>2 092 731 \$</u>	<u>1 964 792 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	240 928 \$
2023	277 692
2024	254 687
2025	151 281
2026	<u>42 480</u>
	<u>967 068 \$</u>

**11. DETTE À LONG TERME (suite)**

(a) La société a obtenu un prêt sans intérêt de 40 000 \$ du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt est garanti par le gouvernement du Canada. Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2023. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2023, donnera lieu à une radiation de 25 % du prêt, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Comme l'intention de la société est de rembourser le prêt d'ici le 31 décembre 2023, ce montant de 10 000 \$ a été comptabilisé dans les résultats de l'exercice précédent comme une aide gouvernementale, ramenant ainsi le solde à payer de cet emprunt à 30 000 \$.

Le prêt de 30 000 \$ a été actualisé au taux du marché et les intérêts implicites sur ce prêt, soit 1 958 \$, représente un escompte du taux d'intérêt. Cet escompte a été comptabilisé comme une aide gouvernementale reportée dans le bilan du présent exercice et sera amorti sur la durée du prêt.



**12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent des subventions et des dons pour l'aménagement d'une exposition, pour l'achat d'équipements et pour l'agrandissement du bâtiment. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

	2021	2020
Caisse Populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé	15 000 \$	15 000 \$
Campagne de financement	657 436	657 436
Centre local de développement de la Côte de Gaspé	41 000	41 000
Corporation des Fêtes du 475e de la Ville de Gaspé	30 000	30 000
Développement Économique Canada - Programme Innovation	336 000	336 000
Dons	10 000	10 000
Emploi-Québec	16 500	16 500
Fondation du Musée naval de Québec	115 000	115 000
Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR)	30 000	30 000
Fonds d'appui au rayonnement des régions	15 000	-
Fonds de la société historique de la Gaspésie	7 500	7 500
Investissement Québec, programme des immigrants investisseurs	20 000	20 000
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	3 750 000	3 750 000
Ministère de la Culture et des Communications	395 000	316 000
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	400 000	400 000
Ministère des affaires municipales et des régions	6 256	6 256
Ministère du tourisme du Québec	57 149	57 149
Ministère Économie, Science et Innovation	53 703	48 703
MRC Bonaventure	4 000	2 000
MRC Côte-de-Gaspé	34 000	19 000
MRC Rocher Percé	4 000	-
Patrimoine canadien	2 000 000	2 000 000
Patrimoine canadien	25 000	25 000
Société d'aide au développement de la collectivité de Gaspé	4 000	4 000
Société des Musées du Québec	140 000	140 000
Tourisme Gaspésie	23 000	-
Ville de Gaspé	18 000	18 000
	<u>8 207 544</u>	<u>8 064 544</u>
Amortissement cumulé	<u>4 333 646</u>	<u>4 102 161</u>
	<u><u>3 873 898</u></u> \$	<u><u>3 962 383</u></u> \$

**13. PLACEMENTS À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE BAS-SAINT-LAURENT  
GASPÉSIE-LES-ÎLES**

Le Musée de la Gaspésie a pris l'engagement de transformer la totalité de ses placements à la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie-Les-Îles en fonds permanents. Les revenus de ces placements sont inscrits comme revenus d'intérêts aux résultats de l'exercice auxquels ils se rapportent.

	2021	2020
<b>Fonds permanents</b>		
Musée de la Gaspésie	1 687 853 \$	1 608 253 \$
Fondation de la Société historique de la Gaspésie	<u>1 359 434</u>	<u>1 345 974</u>
	<u>3 047 287 \$</u>	<u>2 954 227 \$</u>

Le Musée de la Gaspésie peut également compter sur un montant réservé de 44 714 \$ (15 171 \$ en 2020) détenu par la Fondation communautaire Bas Saint-Laurent Gaspésie-Les-Îles.

#### 14. GESTION DE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme suit :

	2021	2020
Solde de fonds	2 240 715 \$	2 361 894 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>3 873 898</u>	<u>3 962 383</u>
	<u>6 114 613 \$</u>	<u>6 324 277 \$</u>

L'organisme gère son capital principalement au moyen de la recherche de subventions auprès des gouvernements. De plus, une part importante de la gestion du capital consiste en la collecte de fonds auprès de divers apporteurs. Finalement, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

## 15. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 4 500 \$ pour le déneigement. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 4 500 \$.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 17 640 \$ pour un contrat de graphisme. Les paiements minimums exigibles pour les 3 prochains exercices s'élèvent à 7 560 \$ en 2022 et 2023 et à 2 520 \$ en 2024.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

## 17. LA COLLECTION DU MUSÉE

La collection du Musée de la Gaspésie se développe en lien avec sa mission. Elle permet de favoriser la connaissance de l'histoire et du patrimoine gaspésien et de mener des activités de conservation, de recherche, de mise en valeur et de diffusion. La collection contient des objets témoin de l'histoire sociale et de la culture matérielle gaspésienne et particulièrement le patrimoine ethnographique et historique, les arts, les traditions populaires.

La bibliothèque comporte un peu plus de deux mille ouvrages sur l'histoire de la Gaspésie et autres thématiques plus générales. Elle inclut des livres du 19<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un livre plus rare du 18<sup>e</sup> siècle (Éléments de l'architecture navale). Les archives historiques sont composées de fonds et de collections privées témoignant de l'histoire et du patrimoine de la péninsule. Nous y retrouvons, entre autres, des documents d'archives sur les familles gaspésiennes, sur des personnages publics, sur des institutions, sur des compagnies de plusieurs horizons.

## 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

## 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	2021	2020
	\$	\$
<b>ANNEXE A</b>		
<b>PRODUITS - EXPLOITATION ET ADMINISTRATION</b>		
Cotisations des membres	4 323	2 979
Dons en argent et en nature	4 433	5 131
Dons - archives et collections	22 540	25 255
Droits d'entrée	141 508	37 951
Revenus d'intérêts	19 860	24 450
Revenus d'intérêts - Fondation Communautaire		
Gaspésie-Les-Îles	128 521	120 950
Contribution - Archives	(15 000)	(15 000)
Revenus de dons - Projet Mémoires d'Elles	468	-
Revenus de location	10 750	10 000
Subvention fédérale	234 408	289 259
Subvention provinciale	62 453	47 860
Subvention de fonctionnement - Ministère de la Culture et des Communications du Québec	269 734	269 734
Autres revenus	11 251	15 000
	<u>895 249</u>	<u>833 569</u>
<b>ANNEXE B</b>		
<b>PRODUITS - BOUTIQUE</b>		
Ventes de boutique	<u>100 779</u>	<u>56 680</u>
<b>ANNEXE C</b>		
<b>PRODUITS - MAGAZINE GASPÉSIE</b>		
Abonnements papiers	23 391	38 035
Abonnements numériques	5 331	5 341
Ventes de magazines	18 031	12 689
Publicité	45 280	34 370
Redevances	1 458	259
Subvention Patrimoine Canadien	22 378	18 246
	<u>115 869</u>	<u>108 940</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	2021	2020
	\$	\$
<b>ANNEXE D</b>		
<b>PRODUITS - ARCHIVES - FONCTIONNEMENT</b>		
Subvention de fonctionnement - Archives nationales du Québec	20 000	22 763
Subvention - Autres	11 236	6 211
Consultation	4 492	1 897
Contribution - Administration	15 000	15 000
Location d'espace	3 933	3 995
	<u>54 661</u>	<u>49 866</u>

**ANNEXE E  
CHARGES - EXPLOITATION ET ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	442 646	378 939
Administrateurs	316	1 117
Associations et cotisations	17 222	8 382
Assurances	23 036	16 041
Collection et animation	105 403	123
Dépenses - Projet Mémoires d'Elles	468	-
Déplacements et représentations	10 668	9 121
Dons en nature	1 371	2 908
Énergie	49 615	46 731
Entretien et réparations	47 695	41 657
Fournitures de bureau et impression	11 632	5 450
Frais d'embauche et de perfectionnement	9 978	1 323
Frais d'informatique	16 404	6 853
Honoraires professionnels et de vérification	67 414	46 982
Intérêts et frais bancaires	9 608	5 503
Location d'équipement	2 363	3 086
Publicité et promotion	50 417	49 497
Télécommunications	6 896	6 983
Amortissement des archives et collections	22 540	25 255
	<u>895 692</u>	<u>655 951</u>

**ANNEXE F  
CHARGES- BOUTIQUE**

Salaires et charges sociales	20 408	17 308
Achats pour revente	69 450	23 747
Fournitures	286	30
Publicité et promotion	1 545	-
	<u>91 689</u>	<u>41 085</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	2021	2020
		\$
<b>ANNEXE G</b>		
<b>CHARGES - MAGAZINE GASPÉSIE</b>		
Salaires et charges sociales	52 703	68 644
Cotisations et abonnements	265	434
Distribution	4 235	4 098
Fournitures	-	70
Graphisme	7 030	3 938
Mauvaises créances	5 336	-
Poste et messagerie	8 450	7 125
Production	19 406	14 815
Promotion	3 262	123
Autres	-	100
	<b>100 687</b>	<b>99 347</b>
<b>ANNEXE H</b>		
<b>CHARGES - ARCHIVES - FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires et charges sociales	52 816	47 433
Abonnement	-	50
Associations et cotisations	60	60
Matériel et fournitures de bureau	3 021	-
	<b>55 897</b>	<b>47 543</b>
<b>ANNEXE I</b>		
<b>AMORTISSEMENTS</b>		
Amortissement du bâtiment	197 525	205 779
Amortissement des enseignes	3 134	2 274
Amortissement de l'aménagement d'exposition	117 367	58 113
Amortissement de l'équipement et de l'outillage	8 970	11 212
Amortissement du mobilier et agencements	1 564	1 955
Amortissement de l'équipement informatique	25 413	16 202
Amortissement du site web transactionnel	6 622	7 076
	<b>360 595</b>	<b>302 611</b>